

CALENDRIER DES NOUVELLES INSCRIPTIONS 2022/2023

Inscriptions 2022/2023 des nouveaux élèves de 1^{ère} STMG, étudiants de BCPST1 et BTS1

LES INSCRIPTIONS SE DEROULERONT AU LYCEE SELON LE PLANNING SUIVANT :

DATES	HEURES	CLASSES
Lundi 04 Juillet 2022	13h30 – 14h30	Réunion pour tous les parents élèves de 1 ^{ère} STMG
	14h30 à 16h30	Inscription de tous les élèves de 1 ^{ère} STMG
Jeudi 07 Juillet 2022	7h30 -8h30	Réunion pour étudiants admis en 1 ^{ère} année BCPST
	08h30 à 11h00	Inscription des étudiants admis en 1 ^{ère} année BCPST
Mercredi 13 Juillet 2022	7h30 – 8h30	Réunion pour étudiants admis en 1 ^{ère} année BTS
	08h30 à 11h00	Inscription des étudiants admis en 1 ^{ère} année BTS

***Les inscriptions se feront au niveau du service de Vie Scolaire. L'entrée du lycée se fera par le portail au niveau de l'accueil**

**LA RENTREE DES ETUDIANTS DE 1^{ère} Année de BTS ET DE 1^{ère} Année de BCPST
est prévue le 31 août 2022 à 08h00.**

Seul un responsable légal (ou tuteur) est autorisé à inscrire un élève

AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA ACCEPTE

AUCUNE PHOTOCOPIE NE POURRA ETRE EFFECTUEE AU LYCEE

AUCUNE INSCRIPTION NE POURRA ETRE EFFECTUEE EN DEHORS DES DATES ET HEURES INDIQUEES

Pièces à fournir pour le PRE -BAC

- 1) 4 photos d'identité RECENTES
- 2) L'attestation d'assurance pour l'année 2022/2023
- 3) Photocopie du livret de famille (pages des responsables et de l'élève)
- 4) La fiche de renseignements SIECLE remise par l'établissement d'origine actualisée en ROUGE et signée du responsable légal
- 5) Photocopie justificatif d'adresse (moins de 3mois)
- 6) Photocopie du bulletin du 3^{ème} trimestre
- 7) EXEAT
- 8) Notice d'affectation pour les secondes et les 1^{ère} STMG
- 9) Attestation PSC1 le cas échéant
- 10) Attestation journée d'appel le cas échéant
- 11) RIB du responsable légal1 (Tout responsable ayant changé de coordonnées bancaires(RIB) ou souhaitant une modification doit remettre un RIB lors de l'inscription)

Pièces à fournir pour le POST -BAC

- 1) 4 photos d'identité RECENTES
- 2) L'attestation d'assurance pour l'année 2022/2023
- 3) Photocopie du livret de famille (pages des responsables et de l'élève)
- 4) La fiche de renseignements SIECLE remise par l'établissement d'origine actualisée en ROUGE et signée du responsable légal
- 5) Photocopie justificatif d'adresse (moins de 3mois)
- 6) Relevé de notes du BAC

Reprise des réinscriptions et inscriptions pour les retardataires lundi 29 et mardi 30 août 2022 de 08h30 à 12h00.

INSCRIPTION A LA DEMI-PENSION - RENTREE SCOLAIRE 2022

L'inscription à la demi-pension s'effectuera selon le calendrier des inscriptions précisé en haut de page.

Les pièces à fournir sont les suivantes : Une photo de l'élève, Un chèque ou de l'espèce correspondant au montant du nombre de repas (3.60€ le repas) souhaités + 10.50€ pour le badge qui est **OBLIGATOIRE** pour la réservation et l'entrée au Service de Restauration, ainsi que le document d'inscription à la demi-pension complété préalablement.

